



**Mennonite  
World Conference**

A Community of Anabaptist  
related Churches

**Congreso  
Mundial Menonita**

Una Comunidad de  
Iglesias Anabautistas

**Conférence  
Mennonite Mondiale**

Une Communauté  
d'Eglises Anabaptistes

[www.mwc-cmm.org](http://www.mwc-cmm.org)  
[info@mwc-cmm.org](mailto:info@mwc-cmm.org)

General Secretariat:  
Calle 28A No.16-41 Piso 2  
Bogotá, Colombia  
T: (57) 1 287 5738  
F: (57) 1 287 5738

Juillet 2019

Chers frères et sœurs en Christ,

Salutations dans le nom de notre Seigneur Jésus Christ, notre Prince de la Paix !

Nous invitons les Églises de la famille anabaptiste mondiale à célébrer le Dimanche de la Paix le 22 septembre 2019. Avec cette lettre, nous vous faisons parvenir le matériel pour le culte que les paroisses peuvent utiliser pour célébrer le Dimanche de la Paix cette année.

Le thème du Dimanche pour la Paix de cette année est : « Une paix qui surpasse toute compréhension... ». Le thème du matériel pour le culte du Dimanche de la Paix de cette année explore ces moments où la paix du Christ dépasse tout ce que nous croyions impossible. Et parfois, lorsque notre conduite est digne de l'Évangile de Christ (Ph 1/27), des choses étonnantes et merveilleuses se produisent. En somme, nous connaissons la paix qui dépasse toute intelligence.

#### Raison d'être du Dimanche pour la Paix

En 2003 à Bulawayo, la Commission Paix de la CMM a recommandé la célébration d'un dimanche de la paix. Suite à cela, la Commission Paix a décidé lors de sa réunion en 2006 de choisir le dimanche le plus proche du 21 septembre (Journée internationale de la paix) pour célébrer le Dimanche de la Paix dans les Églises membres de la Conférence Mennonite Mondiale.

La Journée internationale de la paix a été créée le 30 novembre 1981 par la résolution 36/67 de l'Assemblée générale des Nations Unies pour coïncider avec l'ouverture de sa session en septembre 1982. Plus tard, la résolution a été renforcée par le choix du 21 septembre comme date annuelle de cette Journée internationale de la paix. La résolution dit :

« L'Assemblée générale, réaffirmant que l'observation et la célébration de la Journée internationale de la paix contribuent à renforcer les idéaux de paix et à atténuer les tensions et les causes de conflit... »

De plus, la résolution déclare :

« ... que dorénavant, la Journée internationale de la paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant la durée de laquelle les nations et les peuples sont invités à cesser les hostilités ; (et l'Assemblée générale) engage tous les États Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à célébrer comme il convient la Journée internationale de la paix, y compris au moyen d'activités d'éducation et de

Suite à la page 2

sensibilisation, et à œuvrer, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial. »

À la lumière de ce texte, la Commission Paix de la Conférence Mennonite Mondiale, décida qu'à partir du 11 mars 2006 :

1. Le dimanche le plus proche du 21 septembre serait choisi comme Dimanche de la Paix et qu'il serait célébré dans toutes nos Églises dans le monde. En 2019 ce dimanche tombe sur le 22 septembre.
2. La Commission Paix de la CMM préparera des suggestions de lectures bibliques, des sujets de prière, des réflexions venant de notre communauté mondiale et des idées d'activités afin d'aider les Églises à célébrer cette journée.
3. Les Églises sont invitées à faire savoir à la Commission Paix comment elles auront célébré cette journée. Envoyez vos récit et photos à [photos@mw-cmm.org](mailto:photos@mw-cmm.org).
4. Les Églises qui avaient l'habitude de célébrer un Dimanche de la Paix sont encouragées à poursuivre cette activité, et invitées à inclure les préoccupations de l'Église mondiale dans leurs sujets de prière, ce dimanche-là.

Nous espérons que vous pourrez nous faire savoir comment vous avez célébré le Dimanche de la Paix. À ce sujet, n'hésitez pas à envoyer des récits et des rapports de vos activités à la Commission Paix de la CMM (voir adresse électronique ci-dessous) ou à [photos@mw-cmm.org](mailto:photos@mw-cmm.org), afin que nous puissions les faire connaître aux Églises membres de la CMM. Que Dieu vous bénisse dans votre travail pour la paix du Christ !

Dans la paix du Christ,



Andrew G. Suderman,  
Secrétaire de la Commission Paix  
[AndrewSuderman@mw-cmm.org](mailto:AndrewSuderman@mw-cmm.org)